

## DEMANDE D'ACQUISITION DE CREDITS ECTS PAR VALIDATION D'ACQUIS ( VAC )

Année universitaire 2023 – 2024

**Date limite : 20 Octobre 2023**

### **IMPORTANT**

**- La demande de VAC est une demande annuelle ( pour les semestres 1 et 2 en même temps )**

**- n'est en aucun cas accordée automatiquement.** La commission pédagogique se prononce après examen des **pièces justificatives** fournies .

- toute demande transmise hors délai ne sera pas étudiée.

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Inscrit en ..... (ex. : initiation, Licence, DLC, DC etc.)

Langue : .....

Niveau : .....

Numéro d'étudiant : .....

Titres présentés :

- Diplômes
- Relevés de notes
- Attestation ECTS
- 

Les demandes de validations d'acquis doivent être envoyées dans le strict respect des délais indiqués à **votre secrétariat de filière** où elles seront traitées après avis de la commission de validation d'acquis concernés.

Date :

Signature de l'étudiant :

**PROCÉDURE :**

- Votre demande concerne **des éléments spécifiques de filières professionnalisantes**, merci de transmettre le dossier par mail avec les pièces justificatives à votre secrétariat pédagogique de filière.

**Indiquez pour chaque EC, le code et l'intitulé précis :**

<b>FILIERE : .....</b>		
<b>EC SPECIFIQUE FILIERES</b>		
<b>Code</b>	<b>Intitulé de l'EC</b>	<b>Décision</b>
<b>Signature du responsable</b>		